

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 10
Nombre de Votants : 11
Date de la convocation : 28 NOVEMBRE 2023
Date de l'affichage : 28 NOVEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 06/12/2023
Reçu en préfecture le 06/12/2023
Publié le 06/12/2023
ID : 073-217302785-20231204-2023_57-DE



Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstention : 0

Séance ordinaire du QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS

L'an Deux Mil Vingt-Trois, le quatre décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian et ROL Yves

Absents : Mme BORONAT Virginie procuration à Mme CORVAL Corinne
M. PELLISSIER Mathieu

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné secrétaire.

OBJET : MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL

Vu l'appel d'offre pour le marché de travaux d'extension du cimetière communal, publié sur la plate-forme www.marches-securises.fr le 2 août 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 22 septembre 2023,

M. le Maire rend compte du rapport d'analyse des offres établi le 27 septembre 2023 par le Maître d'œuvre : MESUR'ALPES – 205 rue de la Libération – 73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE,

Considérant que le Conseil Municipal est compétent pour attribuer ce marché,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer le marché conformément au rapport d'analyse des offres :

Attributaire	Tranche ferme HT	Tranche conditionnelle HT	Total HT	Total TTC
TP MANNO SAS Rue de la Goratière ZI du pré de Garde II 73 300 St Jean de Maurienne	187 435,00 €	174 955,00 €	362 390,00 €	434 868,00 €

- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. Jean-Marc MARTINATO
Secrétaire de séance